

CTL DU 25 SEPTEMBRE 2017

compte-rendu

Les élus SOLIDAIRES / CGT / FO et UNSA ont lu la déclaration liminaire ci-jointe portant sur la présentation de l'ASR : Adaptation des Structures et du Réseau 2018. Cette démarche revient tous les ans comme un leitmotiv signifiant simplement la suppression de Trésoreries de proximité, de SIE, de SIP, un peu partout sur notre territoire. Dans l'Hérault, l'intersyndicale dénonce cette méthode qui ne tient nullement compte ni des besoins des usagers ni de l'avis des agents. Et ce à marche forcée, sans avoir mené de concertation préalable avec les personnels.

Le DDFIP a pris le temps de répondre à nos craintes, une discussion s'engageant avec les élus. Le directeur affirme être le seul responsable des réorganisations à venir, aucun objectif de fermetures de structures ne viendrait de Paris. Il justifie la fin des trésoreries mixtes par le fait qu'exercer plusieurs métiers dans une structure à faible effectif constitue un danger. Il ne souhaite pas s'engager sur la viabilité ou la fermeture des Trésoreries ne gérant plus d'intercommunalités. Une réflexion est menée sur l'avenir des SIPE.

Il s'interroge sur la pertinence de rendre public un calendrier pluri-annuel des restructurations. Cela pourrait « conduire les agents à prendre des décisions prématurées, notamment en cas de modification ultérieure du projet. Avec un risque d'une mauvaise ambiance au sein des équipes. ». Il refuse par ailleurs de communiquer trop tôt auprès des élus locaux.

Le Directeur nous informe de la tenue avant la fin de l'année d'une réunion de tous les agents du « grand biterrois » afin de discuter avec eux de l'avenir des différentes implantations. Il affirme être très attaché au pôle de Béziers.

Nous déplorons l'absence d'engagement formel de la part du directeur quant à l'implantation des services dans le département.

• POUR AVIS

Mise en cohérence du réseau avec l'évolution de l'intercommunalité : VOTE CONTRE

Le rééquilibrage des portefeuilles de collectivités par trésorerie va entraîner le transfert d'un emploi B de la trésorerie de Pézenas vers celle de Béziers Municipale et le transfert d'un emploi B de la trésorerie de Clermont l'Hérault vers celle de Gignac. Plusieurs questions émanant des agents ont été relayées par vos élus CGT.

La direction semble confiante quant à la gestion de tous ces transferts de budgets effectués par ses services, la clôture comptable relevant de la responsabilité du comptable sortant. Des groupes de travail « métiers » vont être organisés uniquement avec les chefs de poste concernés malgré la demande de la CGT d'y associer tous les agents.

Transfert du recouvrement de l'impôt des Trésoreries vers les SIP : VOTE CONTRE

Vos élus CGT ont souligné les difficultés que vont rencontrer les SIP sans apport d'emplois au 01/01/2018. La direction sera vigilante et accompagnera avec les moyens humains disponibles et entre autre avec le mouvement complémentaire de la catégorie C.

Une communication multi supports est prévue afin d'orienter au mieux les redevables.

Fusion des services de même nature, installés sur un même site : VOTE CONTRE

Vos élus CGT ont porté l'exigence principale des personnels concernés par la fusion des SIE de Béziers : le classement topo des dossiers. Le directeur laisse la responsabilité de ce choix organisationnel au chef de service, suite aux conclusions des réunions métiers et de l'audit.

Quant à la réinstallation des équipes SIE, elle dépend du transfert effectif des trésoreries Béziers Municipale et Béziers Hôpital qui, à ce jour, n'est pas encore planifié.

Dans l'optique de la fusion des PCE de Montpellier, et suite à l'interpellation de la CGT quant au refus de la spécialisation des tâches, le directeur ne s'opposera pas au maintien de la pluri activité des agents. Néanmoins, il laisse le chef de service et son adjoint « travailler sur le sujet de façon collective et partagée ».

Quant aux postes vacants de ce nouveau service, il a assuré qu'aucune suppression d'emplois n'était envisagée au 01/09/2018. Les PCE Béziers et Montpellier seront maintenus. Il tiendra compte des sous-effectifs dans l'appréciation des résultats à venir.

• QUESTIONS DIVERSES de la CGT

Gestion des immeubles :

Un vrai sujet pour les gestionnaires de sites quant à la charge de travail induite nullement compensée par des effectifs dans certains sites.

Le directeur va mettre en place un groupe de travail réunissant tous les gestionnaires de sites afin de recenser les besoins, les difficultés, et pouvoir mieux les accompagner dans cette tâche souvent imposée.

CSRH (Centre de Services des Ressources Humaines) :

Il devrait être installé dans les locaux de l'INSEE. Il couvrirait l'arc littoral méditerranéen et donc les départements du 66/11/34/30/13/84/83/06.

3 Services Liaison Rémunérations (SLR) couvrent ce secteur géographique. Des échanges ont lieu avec la Centrale sur ce sujet SLR.

Chauffage / climatisation du Millénaire :

Toujours pas de réponse du Préfet de Région à la demande de crédits budgétaires !!!

Demandes de prise en compte pour le prochain CTL du 14/11/2017 :

- rattachement de l'Hérault au Centre de contact de Pau au 1^{er} octobre 2017
- bilan du SAR (Service d'Appui au Réseau),

Autres questions diverses :

- toujours pas de déménagement de Montpellier Municipale et Hérault Amendes : la Direction continue de chercher ...
- prochain CTL le 14 novembre 2017.

Afin de défendre l'avenir des services publics

La CGT a une nouvelle fois porté vos aspirations.
Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

par mail sur cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr
sur notre page facebook **CGT Finances Publiques 34**
ou sur notre site local <http://www.dgfip.cgt.fr/34/>

Vos élus en CTL CGT FINANCES PUBLIQUES 34

